

La Société du Précieux-Sang a été fondée à Rome par un prêtre pieux et zélé, François Albertini, qui devint évêque de Terracine et mourut en 1819 en grande réputation de sainteté. Emu des ruines matérielles et morales accumulées en Europe par les horreurs de la révolution française, et voyant exposées à se perdre éternellement tant d'âmes rachetées au prix infini du Sang de Jésus-Christ, il résolut de fonder une association spéciale pour les secourir. Cette œuvre, portant le titre sus-dit, fut fondée dans l'église de Saint-Nicolas *in carcere*, le 8 décembre 1808. Les membres de l'association devaient fréquemment se rappeler la Passion de Jésus-Christ et offrir son Précieux Sang à Dieu le Père en réparation des péchés du monde, aussi pour les besoins de l'Eglise, la conversion des pécheurs et le soulagement des âmes du purgatoire. Pie VII, qui avait lui-même une grande dévotion au Précieux Sang de Notre-Seigneur, fit ériger canoniquement l'association par le Cardinal Vicaire, le 27 février 1809. Six ans plus tard, par un bref du 22 septembre 1815, il l'enrichit de nombreuses indulgences ; et par un autre bref de la même année, il l'éleva au rang d'Archiconfrérie.

Depuis lors, toute confrérie nouvelle du Précieux-Sang en n'importe quelle partie du monde, pour être canonique et avoir droit aux indulgences et privilèges, doit : 1°, être érigée par l'évêque diocésain ; 2°, être agrégée à l'Archiconfrérie romaine. Pour obtenir cette agrégation, il faut s'adresser au directeur de la Société de l'église Saint-Nicolas *in carcere*, ou au Général des Missionnaires du Précieux-Sang, qui a les mêmes pouvoirs que le directeur. En effet, par un bref du 29 juillet 1851, le Pape Pie IX a érigé dans l'église principale de ces missionnaires, à Rome, un autre centre de l'Archiconfrérie, indépendant du premier.

La communauté du Précieux-Sang, fondée à Saint-Hyacinthe, en 1861, par Sœur Caouette, se fit un devoir, dès que la chose lui fut possible, de faire ériger canoniquement dans son église la confrérie du Précieux-Sang, à l'usage du public. Cette érection eut lieu en 1878. Dès lors, les religieuses adoratrices du Précieux-Sang de la maison mère de Saint-Hyacinthe, se trouvant, à double titre, en vertu de leur Institut et en vertu de leur confrérie, les propagatrices